

Déclaration Ministérielle de l'Assemblée 2017 des Nations Unies pour l'environnement 'Vers une planète sans pollution'

*Ebauche préliminaire de la Déclaration Ministérielle
Publiée le 21 septembre en anglais et traduite en français le 28 septembre*

1. Nous, ministres du monde pour l'environnement, sommes rassemblés pour la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, afin de discuter d'une trajectoire à suivre vers une planète sans pollution. Nous nous félicitons du progrès obtenu par la communauté internationale pour réduire la pollution. Nous devons considérablement accélérer nos efforts si nous souhaitons obtenir une planète sans pollution pour nos écosystèmes et nos peuples. Nous nous engageons à travailler avec toutes les parties intéressées afin de rapidement explorer et mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour battre la pollution sous toutes ses formes, soit, de l'air, de la terre et du sol, de l'eau douce et des océans.
2. En tant que représentants de tous les pays, nous croyons que, en dépit de l'âge, du genre ou de la culture, de la croyance ou de la richesse, personne ne devrait mourir en raison d'eau impure ou d'une hygiène insuffisante. Personne ne devrait étouffer parce qu'il marche dans la rue ou cuisine un repas chaud à la maison. Pourtant, chaque jour, 9 personnes sur 10 continuent de respirer un air de qualité médiocre, et 20 000 personnes meurent à cause de cela. Aucune communauté ne devrait être contaminée par des substances chimiques dangereuses ou des déchets. Pourtant, des milliers de produits chimiques sur le marché, seulement une fraction est proprement testée, identifiée ou suivie. Aucune communauté côtière ne devrait se battre pour obtenir d'adéquates protéines alimentaires de la fragile pêche côtière. Aucun écosystème ne devrait être si abimé par le choix des consommateurs, qu'il cesse de fonctionner proprement. Pourtant chaque année, nous jetons jusqu'à 13 millions de tonnes de plastique dans nos océans et 50 millions de tonnes de déchets électroniques sur notre terre.
3. Nous reconnaissons les liens entre la pollution, le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Nous reconnaissons que faire face à la pollution va aider à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et nous notons avec inquiétude que toutes formes de conflit, et en particulier les conflits armés, peuvent causer la détérioration de notre environnement, souvent laissant un héritage de pollution qui retarde la récupération, et menace la santé de nos peuples et de nos écosystèmes. Personne ne devrait être laissé de côté alors que nous aspirons à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable ainsi que d'autres cadres internationaux. Pourtant ce sont toujours les plus pauvres et les plus vulnérables de la société qui sont affectés de façon disproportionnée.
4. Cette Assemblée reconnaît que tout le monde sur cette planète a le droit de vivre dans un environnement propre, avec accès en toute sécurité à de l'eau potable, un air et un sol propre. Ce sont les plus précieuses des ressources naturelles. Une quelconque menace de nos ressources naturelles est une menace pour notre santé, notre société, notre économie, nos écosystèmes, notre sécurité et notre survie. La pollution n'est pas un nouveau phénomène, mais, avec la population globale estimée à 10 billions de gens en 2050 et accompagnée par une croissance globale de la demande pour les ressources naturelles, ces menaces auto-imposées n'ont jamais été aussi grandes.

5. Nous reconnaissons aussi qu'avec détermination, collaboration, génération de connaissances et leur partage, innovations et technologies propres peuvent aider à transformer ces problèmes en opportunités. La transitions vers une planète sans pollution est non seulement réalisable, mais peut aussi aider à combattre la pauvreté, améliorer la santé, créer des emplois décents et relancer la croissance économique, améliorer la qualité de la vie sous l'eau et sur la terre, et réduire les effets du changement climatique.
6. Nous devons capturer et réinvestir les 300 tonnes d'or enfouies dans les déchets électroniques chaque année ; le billion de dollars d'emballages en plastique jetés à la poubelle ; l'immense perte économique liée à l'exposition des enfants à la peinture au plomb ; le \$8.7 billion en cout annuel pour la perte de quotient intellectuel liée à l'exposition aux émissions dérivées du mercure, et les \$5 trillions dépensés dans la protection sociale à cause de la pollution de l'air.
7. De nombreux acteurs ont déjà suivis cette initiative et ont réussi à remédier à la pollution. De nombreux gouvernements ont adoptés des accords multilatéraux et régionaux ciblés, qui ont pour but de s'attaquer au problème de la pollution sous toutes ses formes, et, s'ils sont mis en place de façon effective, pourront contribuer à inverser la tendance. Les solutions pour aider à éliminer les polluants et à détoxifier notre environnement existent partout dans le monde. Nous devons dramatiquement amplifier et accélérer les solutions que les pays, les villes, les entreprises et les individus utilisent déjà pour éviter de risquer une exposition plus grande des humains et des écosystèmes à la pollution existante et grandissante.
8. Nous reconnaissons la magnitude des enjeux et des opportunités identifiés dans le Rapport du Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Vers une planète sans pollution*.
9. Nous nous engageons à prévenir, mitiger et gérer la pollution de l'air, de la terre et du sol, des eaux fraîches et des océans :
 - a) En supportant le développement, la collecte et l'utilisation de données scientifiques viables. Cela inclus de meilleurs indicateurs multidisciplinaires, une capacité pour un rassemblement et une observation effective des données ; un accès plus facile et une plus grande disponibilité de l'information ; et une plus grande transparence, ainsi qu'un partage des connaissances. Cela va promouvoir des prises de décisions basées sur des preuves scientifiques dans le secteur public comme dans le secteur privé, un mode d'élaboration des normes plus efficace par tous les acteurs, et une plus grande participation des citoyens de tous les horizons.
 - b) En prenant les polluants pour cible avec des accords internationaux précis et des actions adaptées. En premier lieu, en mettant en œuvre les accords internationaux existants, les conventions et régulations pour prévenir, contrôler et réduire la pollution. En développant des politiques globales pour prévenir, réduire et contrôler les polluants là où la science est claire, mais les actions n'existent pas. En augmentant la recherche sur les polluants, là où la recherche n'est pas claire.
 - c) En cultivant la productivité économique et la création d'emplois, et en utilisant des incitations à l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies ainsi que le transfert de technologies propres et écologiques. Promouvoir une consommation et

des modes de production durables, et faire en sorte que ce soit plus facile pour les producteurs et les consommateurs de repenser, réutiliser, recycler, récupérer et recréer des produits, matériaux et services.

- d) En promouvant l'adoption de politiques et approches pour le bon management des produits chimiques et des déchets, en incluant l'utilisation d'approches intégrées du cycle de vie et une approche de chaîne de valeur, une chimie durable, et en faisant le meilleur usage des interdépendances politiques, du commerce, des investissements, et des opportunités pour l'innovation.
 - e) En travaillant avec les gouvernements locaux pour la promotion de modes de développement urbains durables qui adressent, d'une manière intégrée, de plus propres et de plus vivables villes.
 - f) En promouvant des avantages fiscaux pour stimuler un changement des comportements mais aussi du système. Cela inclut l'internalisation du vrai prix de la pollution dans les décisions financières et la redirection des investissements des profits de court-terme engendrés par des activités polluantes, à des profits durables engendrés par des alternatives plus vertes.
 - g) En renforçant et en appliquant des politiques, réglementations et lois plus intégrées. Cela sera atteint en supportant les institutions et en renforçant leurs capacités ; en dynamisant les mécanismes de suivi et de responsabilité ; et en partageant les meilleures pratiques, standards, et instruments de politique.
 - h) En créant et en élargissant les partenariats des parties intéressées avec les gouvernements, le secteur privé, le monde académique, la société civile et les individus. Cela inclut de mettre l'accent sur le potentiel énorme des partenariats entre les différents acteurs intéressés. Un accroissement de la coordination entre les agences et les organes des Nations Unies est fondamental pour cibler la pollution sous toutes ses formes.
10. En tant que ministres de l'environnement représentant nos gouvernements nationaux, nous reconnaissons que nous avons un rôle spécial à jouer pour la concrétisation de ces engagements, en prenant en compte les différentes capacités des pays, et le besoin pour une plus grande coopération aux niveaux multilatéral et bilatéral, à l'aide de moyens tels que l'échange d'expériences, de ressources et de technologies.
11. La responsabilité pour combattre la pollution ne repose pas que sur les gouvernements, c'est une initiative globale avec des rôles cruciaux pour le secteur privé, les organisations internationales, la société civile et les individus. Représentant seulement quelques-uns des 7.5 billions de gens vivant ici, nous incitons nos concitoyens à reconnaître que chacun de nous est responsable pour rendre cela possible. Et, en tant que mères et pères, maris et femmes, partenaires, sœurs et frères, amis, collègues, voisins et communautés, nous ne pouvons pas exagérer le besoin de rendre cela possible rapidement.
12. Nous reconnaissons qu'atteindre une planète sans pollution est une entreprise de long-terme. Nous nous engageons à entreprendre et à accélérer les actions décidées lors de cette Assemblée et nous demandons au Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement d'engager les parties intéressées dans l'établissement d'une plateforme commune pour l'action liée à la pollution, pour notre considération lors de la prochaine session de l'Assemblée. Nous appelons aussi à une coalition globale pour une planète sans pollution, alignée avec l'Agenda 2030 et ses objectifs de

développement durable, pour inspirer à l'action et promouvoir la coopération entre les organes déjà existants.

13. Nous accueillons les résolutions adoptées lors de la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Nous applaudissons les nombreux engagements annoncés par les diverses parties intéressées vers la réduction de la pollution de notre planète. Nous prenons sur nous la responsabilité de promouvoir le message de cette déclaration dans tous les forums pertinents, et de vérifier la mise en œuvre de cette dernière lors de notre prochaine session en 2019. C'est notre engagement que de travailler vers une planète sans pollution.